

Une autre vie s'invente ici



# Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



## LETTRE D'INFORMATION

MAI – JUILLET 2019



# S O M M A I R E

Agenda 2019	P4
Parc naturel de la Brenne : porter un nouveau regard sur le futur PLUi Brenne Val de Creuse, à travers un Observatoire Photographique du Paysage et un Plan de paysage	P5
Défense d'afficher ... Ou presque ! Une journée technique pour débattre autour de l'affichage publicitaire	P8
Rétrospective des 9 étapes du Tour de France du Club PLUi L'action paysagère, élément préalable aux démarches d'urbanisme intercommunal	P9
« Vorarlberg ist genial » A la découverte des coulisses du projet	P10





# S O M M A I R E

Efficiéce énérgétique, patrimoine, architecture : Un cocktail d'avenir	P15
Rencontre nationale Plans de paysage des 13 et 14 juin 2019 L'approche paysagère, un relais vers l'engagement citoyen	P16
Ateliers Hors les murs Un nouveau pas de temps se dessine	P18
Redonner à la haie sa place dans nos paysages Journée du 6 septembre 2019 à Paris	P20
Les Parcs, des acteurs incontournables dans la production de connaissances	P22

# Agenda 2019

## **Commissions Urbanisme, paysage, climat et énergie**

**Mardi 22 octobre 2019**

Cette réunion se déroulera dans les locaux de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, à Paris, en présence des Parcs, d'élus et de partenaires du réseau.

Un ordre du jour vous sera communiqué courant septembre.

## **Voyage Vorarlberg, la mécanique du succès**

**Du mercredi 25 septembre au vendredi 27 septembre**

Lien d'inscription : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/inscription-voyage-detude-dans-le-vorarlberg-du-25-au-27-septembre-2019>

## **Séminaires annuels**

**Du mercredi 4 au vendredi 6 décembre 2019** : organisation conjointe des deux séminaires annuels (réseau climat et réseau urbanisme) à Corte, dans le Parc naturel de Corse

Contact : Philippe Moutet. 01 44 90 86 34 ; [pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr)

Contact : Nicolas Sanaa. 01 44 90 86 36 ; [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)

## **Journées techniques**

**Jeudi 5 septembre** journée « Réflexion des Parcs sur la future PAC : présentation des résultats »

Contact : France Drugmant. 01 44 90 80 18 ; [fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr)

**Vendredi 6 septembre** journée « Sauvons et démultiplions le bocage ».

Voir article p 20 « Redonner à la haie sa place dans le paysage »

Contact : Nicolas Sanaa. 01 44 90 86 36 ; [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)

Lien d'inscription : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/inscription-pour-les-5-et-6-septembre-2019>

Lien de téléchargement du programme :

[https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/formulaire/programme\\_-\\_journee\\_bocage\\_du\\_6\\_septembre\\_0.pdf](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/formulaire/programme_-_journee_bocage_du_6_septembre_0.pdf)

# Parc naturel de la Brenne : porter un nouveau regard sur le futur PLUi Brenne Val de Creuse, à travers un Observatoire Photographique du Paysage et un Plan de paysage

La communauté de commune Brenne Val de Creuse, située dans le Parc de la Brenne, s'est engagée en 2015 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Cette démarche, ayant pour objectif d'orienter l'aménagement du territoire en se fédérant autour d'un projet communautaire, est une montée en compétence de la communauté de communes. C'est également l'occasion de créer une « culture de l'urbanisme » commune. En effet, peu de communes disposent de documents d'urbanisme, il existe dans le Parc une majorité de cartes communales, PLU et POS, la plupart réalisés avant la loi ALUR, et de nombreuses communes sont en RNU. Le territoire Brenne Val de Creuse fait partie du SCoT Brenne Marche, approuvé le 6 février 2019.



Afin de garantir une transversalité entre les acteurs et les projets locaux, il a été proposé que l'animation du PLUi soit assurée conjointement par la chargée de mission SCoT Brenne Marche et par la chargée de mission urbanisme durable paysages du Parc naturel régional de la Brenne. Cela représente un quart temps pour chacune des chargées de mission.

L'objectif de ce montage était de réaliser un document d'urbanisme pleinement intégrateur des objectifs du SCoT Brenne Marche et de la charte du Parc de la Brenne. Cependant, avec l'objectif d'arrêter le PLUi en février 2020, le planning initialement prévu est condensé, ce qui restreint les temps d'échanges et de sensibilisation des élus communaux ainsi que l'expertise de terrain. Ce planning contraint entraîne un dépassement du temps de suivi et

d'animation du PLUi prévu initialement dans les conventions de mise à disposition. Par ailleurs, lier pleinement SCoT - PLUi et Parc a soulevé plusieurs interrogations, les intérêts pouvant être différents aux différentes échelles des collectivités.

Le principal rôle des chargées de mission est de travailler avec les élus pour le développement de cette culture commune de l'urbanisme intégrant les objectifs de développement durable afin d'aboutir à un





projet de territoire intercommunal et intercommunautaire qui aille au delà de la somme des desideratas de l'extension des zones artisanales ou à urbaniser des communes et soit cohérent aux différentes échelles, avec la charte du Parc et le SCoT, eux-mêmes en cohérence avec les politiques régionales et nationales. En effet il s'agit d'accompagner les élus afin de trouver le projet de développement le plus cohérent pour la commune ceci afin de protéger les espaces agricoles et forestiers. Dans ce territoire rural, les espaces agricoles en périphérie communale sont rapidement considérés comme des espaces à construire

afin d'attirer de nouvelles populations. Il s'agit de même d'être attentif aux ressources qui pourraient être exploitées et aux conséquences à long terme que cela engendre sur les paysages, la biodiversité, le patrimoine (carrières, production d'énergies renouvelables, zones d'activités...). Les avis divergent au sein des élus de la communauté de commune ce qui soulève des débats entre élus mais aussi avec le Parc.

En parallèle de l'élaboration du PLUi, le Parc de la Brenne avec la Communauté de communes Brenne Val de Creuse ont souhaité croiser les questions de développement de leur territoire avec la prise en compte du patrimoine et des paysages. Le Parc est ainsi lauréat de l'appel à projet Plan Paysage sur le périmètre de la communauté de communes afin de mettre à jour le diagnostic paysager réalisé il y a plus de 15 ans et proposer d'intégrer la réflexion sur les paysages à la démarche de PLUi. Parallèlement, toujours dans son rôle de coordinateur et de producteur de ressources, le Parc s'est engagé dans l'élaboration d'une charte signalétique pendant que la Communauté de communes Brenne Val de Creuse lançait une étude de Règlement local de publicité intercommunal qui sera annexé au PLUi.

Un projet de Plan Paysage est donc lancé en 2018 par le Parc avec l'atelier de paysages « A ciel ouvert ». Suite au diagnostic, un atelier a été organisé afin de s'entendre avec les acteurs (associations locales, agriculteurs, élus, techniciens, département, etc...) du territoire sur la mise à jour des grands enjeux prioritaires. Quatre ateliers ont été menés à la suite afin de définir ensemble les objectifs de qualité paysagère et les pistes d'actions à mettre en place. Les thématiques suivantes ont fait l'objet de



vifs débats (Paysage remarquable et tourisme/redynamisation des bourgs et devenir du bâti ancien/paysage agricoles et forestiers/paysage de la transition énergétique)

Afin d'associer les habitants à ces réflexions, des ateliers d'observatoire photographique participatifs des paysages « les veilleurs du paysage » ont été proposés sur 4 communes réparties sur le territoire de la communauté de communes, par type d'entité paysagère. L'animation du réseau des veilleurs est assurée par le Parc. Ces ateliers sont animés par un paysagiste et un photographe professionnel. Le format se déroule sur une journée entière où les habitants, associés à un ou des élus de la commune sont invités à photographier leur territoire sous l'angle des trois questions suivantes ; qu'est ce qui fait la singularité de la commune ? Qu'est ce qui constitue une banalité pour vous ? Quels seraient selon vous les espaces à enjeux ou sous tension ? Un temps d'échange permet en fin de journée de synthétiser les enjeux sur la commune et plus tard le résultat mis en forme est présenté en conseil municipal par les veilleurs associés à la chargée de mission du Parc. Un atelier a été consacré à la synthèse globale des enjeux à l'échelle de la communauté de communes, formulée par les veilleurs et présentée aux élus dans le cadre de la restitution de la démarche du Plan de paysages.



Afin d'engager cette démarche intégratrice entre le PLUi et le plan paysage, il a été proposé dans un premier temps que le projet de PADD du PLUi soit amendé par les différents chargés de missions du PNR. Sur la phase de zonage, le manque de temps des chargés de missions ne permet pas toujours la prise en compte optimum du paysage dans les projets communaux. Néanmoins le travail de concert avec le bureau d'étude pour le Plan Paysage ajoute une vraie plus-value afin de sensibiliser les élus sur certains sites à forts enjeux. D'autre part le Plan de Paysage va traduire les objectifs

dans le programme d'action notamment sous la forme de plusieurs OAP (orientations d'aménagement et de programmation) spatialisées qui deviendront des OAP thématiques à intégrer au projet de PLUi. Des thématiques telles que la gestion des espaces remarquables, l'insertion des panneaux photovoltaïques, la valorisation des entrées de bourgs...seront abordées. Des conférences publiques seront organisées au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 sur certaines thématiques tel que le mix énergétique et le paysage. L'idée est de nouveau d'impliquer la population mais aussi d'illustrer concrètement certains projets envisagés dans le plan paysage et d'aider ainsi les élus à concrétiser des projets structurants sur leur territoire.

## Contact

Émilie Gayet,  
Chargée de mission urbanisme durable, Parc de la Brenne  
Courriel : [egayet@parc-naturel-brenne.fr](mailto:egayet@parc-naturel-brenne.fr)  
Téléphone : 02 54 28 12 12

Dany Chiappero,  
Responsable du pôle patrimoine culturel, architecture, paysage, urbanisme, Parc de la Brenne  
Tél. : 02 54 28 12 12  
Mél : [d.chiappero@parc-naturel-brenne.fr](mailto:d.chiappero@parc-naturel-brenne.fr)

# Défense d'afficher... Ou presque !

## Une journée technique pour débattre autour de l'affichage publicitaire



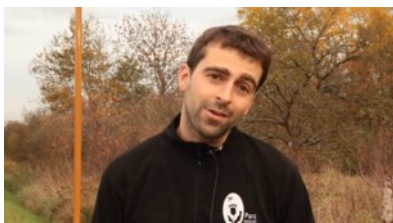
Le 14 février dernier, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a organisé une journée d'échange sur l'affichage publicitaire. Elle avait, au préalable, produit une enquête sur les pratiques des Parcs dans ce domaine. Les thèmes abordés s'appuyaient sur le contenu de la charte, la politique du Parc, l'ingénierie et les partenaires mobilisés sur ce type d'action. Un volet relatif à la signalisation du Parc sur l'autoroute, qui faisait aussi partie du questionnaire, a aussi été débattu.

Il est apparu clairement dans les échanges qu'un appui national était nécessaire pour débloquer certaines situations, comme dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, où des fins de non recevoir avaient été données en guise de réponse. C'est ainsi que le Parc n'est absolument pas mentionné sur l'autoroute.

Cette journée du 14 février a permis de faire un point sur les questions réglementaires ainsi que sur les points stratégiques des différents Parcs présents. Dans cet esprit, ces derniers jouent leur rôle d'accompagnement des collectivités et des entreprises, afin que la signalisation et la signalétique soient « un plus » économique et s'intègrent dans une qualité paysagère. Cette approche permet également au Parc de rentrer dans l'entreprise, de la raccrocher à des réseaux locaux et ainsi favoriser un meilleur ancrage au territoire. Le Parc propose ainsi aux différents acteurs de faire d'une contrainte un atout.

Vous pouvez télécharger le document qui est le fruit des Parcs contributeurs à cette enquête sur l'affichage publicitaire et la synthèse des échanges du 14 février.

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/affichage-publicitaire-et-signaletique>



Cette thématique a également été appréhendée au sein de l'Université Populaire du Cadre de Vie, à travers le témoignage de Juan Lloret, chargé de mission paysage au Parc de Lorraine, auquel a été consacré le chapitre 13 de la série *Inventer Demain*.

[https://www.youtube.com/watch?v=IcmXp3WofU0&list=PLNc\\_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z&index=13](https://www.youtube.com/watch?v=IcmXp3WofU0&list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z&index=13)

### Contact

Nicolas Sanaa,  
Chargé de mission Aménagement du territoire, FPNRF  
Courriel : [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 86 36



# Rétrospective des 9 étapes du Tour de France du Club PLUi

## L'action paysagère, élément préalable aux démarches d'urbanisme intercommunal



A Mézidon-Canon, commune toute proche de Lisieux, s'est déroulé un séminaire de restitution portant sur le tour de France des PLUi. Ce temps a donné lieu à des échanges riches entre techniciens et élus sur la pertinence de travailler sur des logiques d'urbanisme intercommunal.

Neuf monographies marquant chaque étape de ce tour ont été mises à la disposition des participants par le Club des PLUi. Parmi elles, celle qui nous inspire peut-être le plus : le PLUi de Labastide-Murat, dans le Parc des Causses du Quercy. Ce document d'urbanisme a préalablement été construit à partir d'un Plan de paysage, lauréat en 2013 dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Cette approche de l'urbanisme intercommunal présente la particularité d'avoir été engagée à partir d'une action paysagère forte. Le travail de sensibilisation, de compréhension des enjeux, de visites sur le terrain, de notification des points forts ou à améliorer et d'appropriation des acteurs du cadre de vie, grâce auquel a été élaboré ce Plan de paysage, a ensuite mené à la démarche de planification urbanistique élaborée dans le PLUi.

Lors de la journée, a par ailleurs été évoquée la question de la revitalisation des villes, dont Thiers en constitue l'exemple. Celle-ci, dans laquelle 50 % des commerces demeurent vacants, présente une périphérie toujours plus couverte de grandes surfaces et sur laquelle l'activité de commerce de proximité (pharmacies, centres médicaux) est de plus en plus délocalisée.

Il s'agit, dans cette réflexion, de ne plus penser selon le principe « gommer l'un au détriment de l'autre » mais davantage porter l'attention sur les liaisons et les complémentarités, dans une logique de préservation des espaces naturels et agricoles. L'une des conclusions de ces échanges tient aussi dans la prise en compte du paysage, depuis l'amont jusqu'à la mise en œuvre du projet. Le reliaison à un Observatoire Photographique du Paysage peut aussi s'envisager dans ce cadre.

Voici le lien pour avoir accès à chacune des étapes traduites sous forme de fiches méthodologiques :  
<http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-tour-de-france-des-plui-r162.html>

### Contact

Nicolas Sanaa,  
Chargé de mission Aménagement du territoire, FPNRF  
Courriel : [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 86 36

# « Vorarlberg ist genial »

## A la découverte des coulisses du projet



La Fédération des Parcs organise du 25 au 27 septembre prochain, un voyage en Autriche et plus particulièrement dans la région du Vorarlberg, à l'avant-garde au plan de l'économie locale et de l'architecture contemporaine.

Cette démarche s'inscrit dans un processus pluridisciplinaire puisqu'il sera question lors de ce déplacement, d'une visite de ferme de 7 hectares, à partir de laquelle ont été créés 26 emplois. Une gestion de forêt concourant à la création de richesse biologique, parallèlement à la mise à disposition de matériaux locaux pour l'architecture contemporaine qui concilie habitat écologique et besoins contemporains.

Il sera également question du traitement de l'espace public favorisant la prise en compte des liaisons douces et une occupation qualitative des lieux partagés, d'une politique régionale ambitieuse en matière de climat et d'énergie avec l'objectif de ne plus utiliser d'hydrocarbures, en 2050. Nous visiterons également une entreprise de transformation du bois. Lors d'un déplacement au Werkraum Bregenzerwald, il s'agira d'étudier comment s'organisent les professionnels, pour sensibiliser les publics à innover sur les questions relatives à l'habitat et aux activités locales et mettre à disposition un centre de ressources à destination des habitants.

Au plan de l'urbanisme, nous verrons comment les élus locaux travaillent sur des logiques de densité en vue d'économiser l'espace et limiter l'étalement urbain. Sur le plan économique, nous visiterons la chaîne de supermarchés Sutterlüti, dans laquelle 70 % des produits issus de l'économie locale sont mis à la disposition des clients.

Ce voyage s'adresse aux élus et techniciens des Parcs naturels régionaux ainsi qu'à leurs partenaires, afin qu'ils puissent découvrir ensemble un modèle territorial puisant son inspiration et sa détermination dans une forte ingénierie et une culture transmise dès l'école, et dont le modèle inspire de plus en plus de Parcs.

Vous trouverez-ci après, le programme détaillé du voyage d'études.

Lien d'inscription au voyage étude :

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/formulaire/inscription-voyage-detude-dans-le-vorarlberg-du-25-au-27-septembre-2019>

# Un habitat créatif qui s'appuie sur la ressource locale

06h 38 – 11h 28  
07h 23 – 11h 26  
11h 30 – 11h 45

11h 45 – 14h 00

14h 00

Trajet en TGV de Lyon Part-Dieu à Zürich HB  
Trajet en TGV de Paris Gare de Lyon à Zürich HB

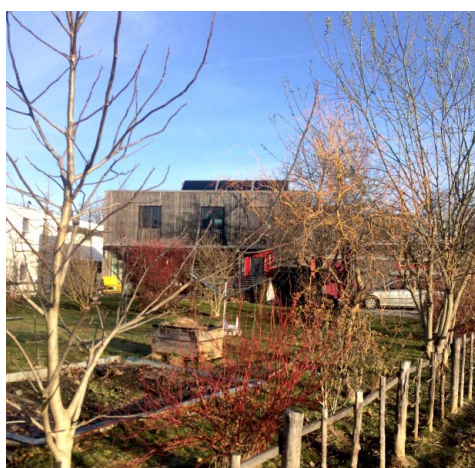
**Rendez-vous à la gare centrale de Zürich pour le départ en bus**

Trajet de Zürich à Zwischenwasser

**Accueil et déjeuner**, à Zwischenwasser  
Introduction à la culture architecturale du Vorarlberg : « **Une culture de la construction basée sur la participation citoyenne** ».

- Propos introductifs de **Josef Mathis**, ancien maire de la commune, retour d'expérience sur 30 ans d'une politique locale engagée en matière d'habitat et d'énergie (*programme e5*).

- Visite de bâtiments publics, découverte d'une architecture écologique, qualitative et créative récompensée par le « Prix de la construction bois du Vorarlberg ». Ces initiatives ont permis aux habitants de s'inspirer de ce modèle dans leurs constructions privées. Le *programme e5* a permis d'identifier et de soutenir les initiatives visant à l'autonomie énergétique en 2050.



---

*e5- Le Programme régional pour des Communautés Efficaces en Energie a été développé en 1998 par l'Institut de l'Energie du Vorarlberg pour offrir un soutien concret et à long terme aux communautés qui veulent s'impliquer dans la protection du climat et l'efficacité énergétique au-delà de la portée habituelle.*

---

Grâce à des mesures de politique énergétique et de protection du climat, la commune devient progressivement indépendante sur le plan énergétique et peut créer un espace de vie attrayant pour ses habitants pour les générations futures.

Tout cela permet déjà d'offrir une meilleure qualité de vie aujourd'hui et permettra à nos petits-enfants de vivre encore mieux en ville et à la campagne à l'avenir. C'est pourquoi les collectivités e5 du Vorarlberg sont des partisannes engagées de l'autonomie énergétique du Vorarlberg. (extrait du site de l'institut).



16h 00 – 17h 00

Trajet de Zwischenwasser à Andelsbuch

17h 00 – 18h 00

**Visite du village**, d'Andelsbuch

Circuit de découverte des créations architecturales : « Umgang Bregenzerwald »

18h 00

**Accueil**, au Werkraum Bregenzerwald, à Andelsbuch

Présentation du Werkraum Bregenzerwald par **Miriam Kathrein**, directrice.

Vitrine sur les savoir-faire des artisans de la vallée.

Cette structure, pensée par l'architecte Peter Zumthor, bénéficie d'un espace de très grande qualité. Elle travaille essentiellement sur la valorisation des entreprises, le dialogue citoyen, la formation, l'innovation, notamment au travers de coopérations inter-entreprises.



19h 00

**Conférence**, au Werkraum Bregenzerwald :

« Les secrets du succès de la transition écologique du Vorarlberg : des acteurs engagés au sein d'une filière économique innovante »,

**Dominique Gauzin-Müller**, architecte.

19h 45

**Table ronde**, Échanges et débat autour de l'expérience du projet de développement local du Vorarlberg.

**Martin Bereuter** (*sous réserve*), président du Werkraum et charpentier,

**Matthias Ammann**, directeur du Holzbaukunst, **Johannes Kaufmann** (*sous*

*réserve*), architecte de l'Hôtel Katharinenhof, **Andréa Spöcker**, docteure en

architecture, **Philippe Moutet** Fédération des Parcs et **Jérôme Damour**, Parc des Monts d'Ardèche.

Échange avec les participants

21h 00

**Cocktail dinatoire**, Visite du showroom

22h 00

**Trajet**, de Andelsbuch à Dornbirn

Hôtel Katharinenhof à Dornbirn



# Quand l'écologie dope l'économie

08h 20 – 9h 00

**Trajet**, de Dornbirn à Krumbach

9h - 10h 30

**Accueil**, à Krumbach : « Retour sur 20 ans de politique communale pour veiller au dynamisme économique tout en préservant les paysages et le lien social »

Visite par **Klaus Riedl**, Secrétaire municipal de 1995 à 2015, ancien élu municipal et président d'association sur Krumbach.

Explication du projet « Bus:Stop » : Circuit découverte des arrêts de bus, création architecturale au service de la mobilité, traitement de l'espace public. Intervention d'architectes internationaux.



10h 30 - 11h 00

**Trajet**, de Krumbach à Egg

11h 00

**Accueil**, à la ferme Metzler, par **Ingo Metzler**, gérant de l'exploitation.

Présentation et visite d'une exploitation auto suffisante dont les bâtiments agricoles ont été construits à partir de matériaux locaux. Cette ferme, à la fois traditionnelle (3ème génération) et innovante (bois énergie et biomasse) fonctionne en économie circulaire et valorise le lait (fromage et cosmétique).

12h 30

**Déjeuner**, à la ferme, dégustation de produits locaux

13h 30 – 14h 00

**Trajet**, vers Bezau et Bizau

14h 00

**Visite**, à pied des villages de Bezau et Bizau, avec **Gerhard Steurer**, maire de Bezau.

Requalification du secteur de l'ancienne gare, Centre commercial Sutterlüty (produits locaux « Regional ist genial »), Réseau de chaleur, Centre communal...

20h 30

**Repas**, au restaurant Adler à Schwarzenberg, auberge du XVIIIe siècle rénovée par Hermann Kaufmann architecte



22h 00

**Retour**, de Schwarzenberg à Dornbirn  
Hôtel Katharinenhof à Dornbirn

# Construire ensemble dans une énergie partagée

7h 40 – 8h 00

**Trajet**, de Dornbirn à Wolfurt

08h 00 – 9h 00

**Accueil**, à la mairie de Wolfurt (commune labellisée e5)

Masterplan

**Harald Gmeiner**, directeur du département biologie et écologie de la construction à l'institut de l'énergie du Vorarlberg

**Christian Natter** (*sous réserve*), maire de Wolfurt

10h 30

**Visite**, à pied d'une opération groupée d'habitat :

Résidence Frühlingsstrasse 9A,  
Bâtiments publics dont une école

11h 00

**Visite**, d'une entreprise de construction valorisant savoir-faire traditionnel, éco-matériau et architecture contemporaine

12h 30 – 14h 30

**Trajet**, de Wolfurt à Zürich

Déjeuner libre sur le trajet

15h 34

**Retour**, Train de Zürich à Lyon

17h 34

**Retour**, Train de Zürich à Paris



## Infos pratiques

Contact :

Nicolas SANAA – 06.63.47.46.77; Jérôme DAMOUR – 06.19.21.71.20

Frédérique ALAIN - 03.23.79.00.03

**Coût total du voyage d'étude : 700 euros - date limite d'inscription : 12 juillet 2019**

[Lien d'inscription](#)

Réalisation : Fabien HUGAULT et Nicolas SANAA  
Crédits photos : Jérôme DAMOUR et Nicolas SANAA





# Efficienc e énergétique, patrimoine, architecture : un cocktail d'avenir

Le 14 juin dernier, a eu lieu à Paris une rencontre nationale autour de la thématique de l'éco-construction et de l'éco-rénovation. Organisée par la Fédération des Parcs et le Ministère de la Culture avec le soutien de la Caisse des dépôts et Consignation, cette journée a permis de traiter du lien entre efficacité énergétique, matériaux biosourcés et qualité du patrimoine.



Le public présent était composé d'une diversité d'acteurs : professionnels issus du domaine de l'architecture, techniciens de Parcs, experts, concernés tant par les questions d'urbanisme, de paysage et d'architecture, que par les sujets de la transition énergétique et de l'adaptation au climat. Ceux-ci ont dans un premier temps permis de donner un cadre à la problématique de la mobilisation des matériaux biosourcés et du patrimoine ancien, au service d'une rénovation maîtrisée. Face aux enjeux rattachés à ce chantier, il est apparu nécessaire de s'engager dans une adaptation du cadre actuel, aux pratiques de terrain identifiées. L'importance de pouvoir associer cette approche du développement des matériaux biosourcés, de la rénovation énergétique et du patrimoine ancien avec la dimension économique et locale a également été soulignée. L'accent a été mis sur le cadre assurantiel et bancaire qui doit lui aussi intégrer ces nouveaux modes de construction et les filières d'éco-matériaux associés.

Après avoir traité ce cadre et étudié les pistes auxquelles pourra donner lieu la révision de la RT 2012 (dont la sortie est prévue dans le courant de l'année 2020), l'attention des participants a ensuite été portée sur les territoires de Parcs à travers les contributions réalisées par le Parc du Luberon et de la Brenne. Ces derniers placent ce thème au cœur de leurs stratégies transition énergétique, d'aménagement ou encore de vie locale. Leur démarche a mis en avant une caractéristique commune à l'ensemble des Parcs : la prise en compte globale du sujet tant dans sa dimension sociale, économique, architecturale, patrimoniale que sous l'angle de la gestion des ressources.

Au regard de ces témoignages, l'ensemble des personnes présentes a ainsi conclu que la mobilisation des matériaux biosourcés constituait un sujet d'avenir à travailler ensemble, mais pour lequel, il conviendra de faire sauter les verrous réglementaires et institutionnels entravant sa croissance. Répondre de manière adéquate au défi de l'efficacité énergétique et du développement des territoires, sans pour autant perdre la dimension patrimoniale, particulièrement chère aux Parcs, demeure vital pour les territoires ruraux. Alors que la loi s'apprête à renforcer les sanctions contre les passoires thermiques, il est essentiel de traiter ce sujet à l'échelle des territoires, d'intégrer les expérimentations et les solutions techniques localisées qui sont développées pour parvenir à faire de cet objectif bâtiment, un objectif atteint dans un avenir proche. Il est clair que cette journée ouvre plus un chantier qu'elle ne l'achève. Rendez-vous donc les mois qui viennent. Des actes cette rencontre seront diffusés à la rentrée 2019.

## Contact

Philippe Moutet, Chargé de mission Énergie Climat Architecture, FPNRF  
Courriel : [pmoutet@parcs-naturels-regioaux.fr](mailto:pmoutet@parcs-naturels-regioaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 86 34

# Rencontre nationale Plans de paysage des 13 et 14 juin 2019

## L'approche paysagère, un relais vers l'engagement citoyen



Chaque année, 15 territoires lauréats de l'appel à projets Plan de paysage, organisé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, bénéficient d'un soutien financier et d'un accompagnement des services de l'État. Cet appel à candidatures, désormais réalisé en partenariat avec l'ADEME, évolue et tend aujourd'hui à appuyer les territoires sur les enjeux de la transition énergétique.

L'annualisation de la démarche amène à l'organisation de rencontres, permettant d'interroger la pertinence de l'outil et sa dimension opérationnelle.

Dans ce cadre, deux demi-journées ont été organisées à Nantes, les 13 et 14 juin derniers. Elles ont favorisé le croisement des regards des élus, techniciens, bureaux d'études techniques ; de comprendre l'intérêt d'une approche paysagère et patrimoniale dans une démarche de projet mais aussi de montrer la richesse de l'outil « Plan de Paysage » au travers de plusieurs exemples.



Une première partie a été dédiée à la valorisation de trois démarches de Plans de paysage. Parmi ceux-ci, celle développée par la ville de Nantes dans quatre des onze quartiers de la ville. Ces quatre Plans de paysage sont conduits en simultanément, offrant une très grande richesse dans le croisement des stratégies de mise en œuvre : technique d'animation, de concertation, de communication... Le Plan de Paysage communal de la ville de Mûrs-Érigné (53), quant à lui, a misé sur un croisement des regards entre élus, habitants et scolaires, animé par des équipes pluridisciplinaires, notamment des

spécialistes de la concertation. Enfin, a été présenté le Plan de Paysage réalisé sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, dont le cahier des charges a été intégralement co-construit avec les habitants. Le travail de concertation du Parc a permis de recueillir la parole d'environ 280 personnes.



La seconde demi-journée été organisée autour de deux visites de terrains, faisant ainsi la passerelle avec les présentations théoriques de la veille. Ces immersions ont été marquées par la présence d'habitants, pleinement investis dans la démarche paysagère et qui ont directement contribué à imaginer un nouveau cadre de vie : concertation autour de la réalisation d'un programme immobilier, préservation de façades à caractère patrimoniales, aménagement d'espaces partagés...

Ces éléments ont permis de démontrer la pertinence de l'outil Plan de paysage à l'échelle communale et intercommunale : élaborer un projet de développement local à partir d'éléments compris de tous, en favorisant les liens entre élus, société civile, monde associatif etc.

Si de nombreux partenaires institutionnels de la ville et de la région étaient présents, on regrette toutefois que les Parcs naturels régionaux n'aient pas davantage été représentés, alors que leur engagement contribue à faire avancer la démarche Plan de paysage.

## Contact

Nicolas Sanaa,  
Chargé de mission Aménagement du territoire, FPNRF  
Courriel : [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 86 36

Fabien Hugault,  
Chargé d'études Enseignement supérieur et territoires, FPNRF  
Courriel : [fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 80 21



# Ateliers Hors les murs

## Un nouveau pas de temps se dessine

### Un appel à projets qui évolue : vous pouvez déposer une candidature à tout moment

Jusqu'à présent, la Fédération des Parcs proposait de réunir, tous les six mois, un comité de sélection afin de désigner les lauréats de cet appel à projet. Il est désormais possible de candidater à tout moment, afin de faciliter la mise en œuvre et de soutenir les projets au bon moment. Les partenaires se réuniront plus régulièrement et le comité de sélection s'organiseront au fil des projets reçus.

Le prochain comité de sélection se réunira le 9 septembre, les projets sont à envoyer avant le 30 août, par mail à :

Fabien HUGAULT : [fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr)

Nicolas SANAA : [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)

### Les Parcs, relai des universités ?

Les ateliers Hors les murs cherchent à mobiliser davantage au sein de l'enseignement supérieur. De nombreuses disciplines restent à convaincre : agronomie, sciences politiques, économie... Ce sont pourtant les ingrédients de la réussite de cet appel à manifestation d'intérêt. Nous vous invitons à utiliser vos réseaux pour diffuser ces ateliers pluridisciplinaires auprès de vos territoires.

### L'enseignement supérieur génère-t-il de la commande ?



La fin de l'année scolaire 2018 – 2019 marque le bilan de nombreuses coopérations inter-écoles pluridisciplinaires, mobilisées dans des communes de Parc naturel régional sur le thème de la revitalisation des centres-bourg et de leur bassin de vie.

Pour la première fois, ces ateliers ont pu être confrontés à des commandes réelles, notamment dans le Parc du Haut Languedoc où deux équipes d'étudiants de disciplines différentes sont intervenus dans le centre-bourg de la

commune de Labruguière. 4 mois de travail ont permis aux étudiants de réaliser des propositions en phase avec les réalités du terrain et « prête à l'emploi » pour les habitants de la commune. Ils ont imaginé de « nouvelles manières d'habiter » dans un tissu urbain ancien, en explorant les possibilités de changement d'affectation de certains bâtiments et des modifications architecturales en tenant compte des techniques vernaculaires.



La fin de la quatrième vague de candidature accompagne également l'émergence de nouveaux projets :

Le Parc de Lorraine est lauréat pour la seconde fois et accueille une équipe composée d'architectes et géographes qui seront mobilisés sur un projet fort du territoire. En effet, la commune de Fénétrange a fait le choix de porter un projet de réhabilitation d'un ancien pensionnat, abandonné depuis près de vingt ans, pour devenir un centre d'accueil adapté pour les enfants en situation d'autisme. Il s'agira d'étudier l'impact de cet

investissement sur la commune, de porter des réflexions sur l'évolution du bâti du centre-bourg qui devra d'adapter à l'arrivée d'une nouvelle population. Un volet de l'atelier portera également sur le nouveau cadre de vie dont bénéficieront les anciens et nouveaux habitants de la cité médiévale.

D'autres projets seront également mis en œuvre, avec des entrées originales et encore jamais expérimentés dans le cadre de ces ateliers Hors les murs : la mobilité au service de la revitalisation dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse. Ce projet d'atelier vise à étudier le cas d'une petite centralité francilienne, confrontée aux logiques de desserrement urbain de la métropole (tensions sur les logements et les services) et à des enjeux de protection et de valorisation de son cadre urbain et de son patrimoine naturel et culturel.

Dans le Parc de Loire Anjou Touraine, ce sont trois universités qui s'associent pour traiter les enjeux de la transition énergétique et sociale sur commune de Benais. Ce projet se distingue par un volet participatif très fort. Il s'agira d'associer les habitants dans un projet de « bourg à énergie positive » pour renforcer la centralité de la commune. Le croisement des regards entre architectes, paysagistes et designers sera un réel atout pour traiter des enjeux transversaux autour de la transition écologique.

Le Parc du Haut-Languedoc accompagnera aussi un projet d'atelier Hors les murs en associant 3 écoles autour d'un enjeux fort de la commune de Sorèze : l'adaptation des formes urbaines traditionnelles aux nouveaux modes de vie. Des étudiants en architecture, en développement local et en géographie développeront des propositions innovantes, en matière de formes architecturales, de performance énergétique, de gestion de l'espace, des déplacements, dans une commune impacté par le phénomène d'étalement urbain.

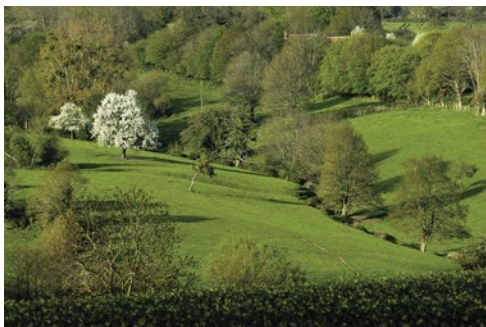
## Contact

Nicolas Sanaa,  
Chargé de mission Aménagement du territoire, FPNRF  
Courriel : [nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 86 36

Fabien Hugault,  
Chargé d'études Enseignement supérieur et territoires, FPNRF  
Courriel : [fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 01 44 90 80 21

# Redonner à la haie sa place dans nos paysages

## Journée du 6 septembre 2019 à Paris



Malgré les réformes, les politiques de l'arbre et les précédentes programmations de la Politique Agricole Commune (PAC) n'ont pas endigué l'érosion des linéaires de haie. Pire, elles auraient même fragilisé la haie bocagère, par une appréhension trop subjective et quantitativiste, parcellaire, et inadaptée aux réalités du territoire.

Cette déprise du bocage tire ses racines dans l'après-guerre et dans les politiques d'incitation au remembrement, au regroupement des parcelles, et à la spécialisation des exploitations. Dans les années 1960 à 1980, ce ne sont pas moins de 45 000km de linéaires de haies qui sont arrachés chaque année sur le territoire national. En Bretagne, cette doctrine se traduit par une disparition de 60 % du bocage sur cette même période. Progressivement, l'arbre et la haie sont sortis des systèmes agricoles.



Les Parcs naturels régionaux ont été parmi les premiers dans les années 80 à reconnaître la valeur écologique, paysagère et agronomique du bocage en élaborant des diagnostics locaux et en mettant en place des actions de restauration en partenariat avec la profession agricole.

Aujourd'hui, les politiques publiques se saisissent de la question bocagère en mettant en œuvre des mesures dédiées à sa protection, son développement et sa revalorisation dans la chaîne énergétique et économique. Or, certaines incohérences sont souvent pointées du doigt. Si la PAC actuelle conditionne une partie du paiement des aides aux agriculteurs à la préservation des linéaires de haie (BCAE 7<sup>1</sup>), les logiques surfaciques d'octroi des aides dissuadent leur préservation. La caractérisation des haies, la subjectivité permise dans l'interprétation de la conditionnalité, et le caractère figé des surfaces non-admissibles rendent finalement la BCAE 7 inopérante. La tentation d'arracher discrètement le bocage afin de réduire les incertitudes de contrôle, et de gagner en « efficacité » en ne contournant pas de haies est grande.

---

<sup>1</sup> Bonne condition agricole et environnementale 7 est dédiée au « maintien des particularités topographiques », et englobe donc les haies.





Pourtant, les vertus de la haie ne sont plus à démontrer. Habitat privilégié de l'avifaune et des nicheurs en particulier, elle favorise la préservation de la biodiversité, limite l'érosion, protège les cultures, et révèle un fort potentiel de séquestration du carbone<sup>2</sup>. Les atouts de la haie bocagère s'évaluent aussi sous le prisme socio-économique. Marqueur identitaire de nos paysages, elle est l'élément le plus spontanément perceptible au sein du paysage des inflexions des politiques agricoles vers une meilleure prise en compte des problématiques environnementales.

Face à l'impérieuse nécessité de réintroduire les haies en agriculture et à l'inadéquation des outils européens pour encourager son implantation, notre journée d'échange permettra d'évoquer ce sujet sous les aspects socio-économiques, environnementaux, énergétiques et urbanistiques de notre bocage, qu'il s'agit non plus seulement de sauver, mais bien de réancrer dans nos paysages.

Rendez-vous le vendredi 6 septembre pour une journée consacrée à ce thème, en partenariat avec l'AFAC-Agroforesteries, sous la forme d'un regard croisé (inscription voir agenda)

## Contact

Marie Cosse,  
Chargée de stratégie Politique Agricole Commune (PAC), FPNRF  
Courriel : [mcosse@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:mcosse@parcs-naturels-regionaux.fr)  
Téléphone : 06 48 34 31 82

---

<sup>2</sup> « Stocker du carbone dans les sols agricoles : évaluation de leviers d'action pour la France » Chenu C. et Al., INRA Innovations Agronomiques 37 (2014), 23-37

# Les Parcs, des acteurs incontournables dans la production de connaissances



Une publication consacrée aux outils de connaissance a été réalisée à l'issue du travail d'étude menée auprès du réseau en 2018.

Cette étude permet de témoigner de la diversité et de la singularité des approches conduites dans les territoires de Parcs mais aussi, de conforter le rôle de levier à la préservation et la maîtrise des territoires ruraux que génère le développement des connaissances.

Vous pouvez la télécharger à partir de lien suivant :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/etude-outils-de-connaissance-dans-les-parcs>

**Directeur de la publication :**

Éric Brua

**Réalisation de la lettre :**

Nicolas Sanaa, Anne Badrignans

**Comité de relecture :**

Éric Brua, Nicolas Sanaa, Dominique Vespuce, Fabien Hugault

**Crédits photographiques :**

Parc des Caps et Marais d'Opale  
Jérôme Damour, Parc des Monts d'Ardèche  
Parc des Pyrénées ariégeoises  
Parc de la Brenne  
Parc Loire-Anjou-Touraine  
FPNRF  
Parc du Vercors  
Parc du Livradois-Forez  
Parc de Corse  
Parc Scarpe-Escaut  
David Commenchal, Parc du perche

Isbn en attente



Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
9, rue Christiani - 75018 Paris  
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78  
[info@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.fr)

POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,  
 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

 Rejoignez - nous  
sur les réseaux sociaux |  [fb.com/federationPNR](https://fb.com/federationPNR) |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

